

Le **Rassembleur** des Coteaux

MAI 2022, VOL. 29, N° 05

À CONSULTER

LE CALENDRIER COMPLET
DES ACTIVITÉS ESTIVALES !

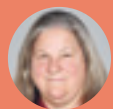
Détails en pages 6 et 7

Sommaire

Mot du maire	2
Actualités	3
Vie communautaire	4
Urbanisme et environnement	5
Loisirs et culture	6



Repérez ce pictogramme pour découvrir le contenu supplémentaire en ligne !



Myriam Sauvé – District 1

450 267-1546
lescoteaux1@gmail.com



Claude Lepage – District 2

450 374-8015
lescoteaux02@gmail.com



François Deschamps – District 3

450 267-3531
lescoteaux3@gmail.com



Michel Joly – District 4

450 267-3531
lescoteaux04@gmail.com



Véronique Lefebvre – District 5

450 267-3531
lescoteaux5@gmail.com



Josée Grenier – District 6

450 267-2207
lescoteaux06@gmail.com

Séances 2022

21 février	20 juin	17 octobre
21 mars	18 juillet	21 novembre
19 avril	15 août	19 décembre
16 mai	19 septembre	



Consultez les détails en ligne.

Mot du maire

Chères citoyennes, chers citoyens,

Malheureusement, on constate encore beaucoup de vandalisme et de méfaits commis dans notre belle municipalité. Ces actions engendrent des coûts élevés tant sur le plan matériel que social pour l'ensemble des citoyens.

Pour contrer ces épisodes de vandalisme et assurer une sécurité plus soutenue dans nos lieux publics, nous avons récemment octroyé un mandat à l'entreprise de sécurité Groupe Sûreté afin qu'elle effectue des patrouilles sur notre territoire des mois d'avril à novembre. La Sûreté du Québec devant couvrir l'ensemble du territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, il est difficile d'avoir un véhicule de patrouille qui arpente tous nos parcs. Concrètement, les agents ont pour objectif de faire respecter les règlements de nuisances, de paix et d'ordre ainsi que de stationnement. Les citoyens peuvent communiquer avec l'entreprise au 450 983-7070, poste 1. Par contre, il est important de mentionner que toute urgence doit être traitée par le 911.

Dans un second ordre d'idée, je remercie les donateurs et bénévoles qui ont participé à la collecte de sang tenue sur notre territoire les 11 et 12 avril. C'est avec plaisir que je me suis rendu sur place pour effectuer un don. Une prochaine collecte d'Héma-Québec aura lieu les 11 et 12 juillet prochain. Les besoins en sang sont importants et je vous incite à faire un don si vous le pouvez.

Le printemps est synonyme d'ouverture des piscines. À la suite de la mise à jour de la réglementation provinciale, un encart expliquant les principaux changements à apporter à ces installations vous sera acheminé prochainement. De plus, la Municipalité procédera à des inspections pour assurer la conformité à ce nouveau règlement.

Le samedi 28 mai prochain, un duo acoustique issu du groupe Vilain Pingouin sera aux Coteaux. Vous trouverez les détails à la page 8.

En terminant, je remplace ma pensée positive par un humble salut au départ de M. Guy Lafleur dont j'apprends le décès en révisant ces lignes. Deux grands ont particulièrement marqué ma jeunesse, soit Gilles Villeneuve et Guy Lafleur. Cette perte m'attriste beaucoup. Mes pensées chaleureuses à ceux et celles qui aimaient le numéro 10.

MERCI GUY!

Sylvain Brazeau
Maire

450 267-3531, poste 230
mairie@les-coteaux.qc.ca



Traverse piétonnière

Le bilan routier de l'année 2021 émis par la Sûreté du Québec fait état de 23 piétons et 6 cyclistes décédés au cours de cette année sur le territoire qu'elle dessert. Avec le printemps qui s'installe, nous souhaitons rappeler aux automobilistes de respecter les traverses piétonnières et sensibiliser les citoyens à la prudence et à la vigilance aux abords de celles-ci.

Sur notre territoire, les traverses se trouvent sur la route 338 et la montée du Comté. Selon le Code de la sécurité routière, « lorsqu'un piéton s'engage ou manifeste clairement son intention de s'engager dans un passage pour piétons, le conducteur d'un véhicule routier doit immobiliser son véhicule pour lui permettre de traverser. À un tel passage, le cycliste doit également accorder la priorité aux piétons ». Une amende de 100 \$ est prévue pour les contrevenants.



Voisins solidaires

À l'approche de la Fête des voisins, un événement qui se tient dans plusieurs municipalités de la province en juin, il est important de rappeler l'origine de ce mouvement solidaire. La Fête des voisins est née en France de l'idée d'un élu municipal qui souhaitait mettre fin à l'anonymat dans les voisinages. Le concept a été exporté et lancé au Québec en 2006 par l'organisme le Réseau québécois de Villes et Villages en santé (RQVVS).

L'approche vise à offrir aux municipalités, aux organisations locales et aux citoyennes et citoyens une approche innovante pour renforcer les liens sociaux. Le but est de chercher à développer la cordialité et l'entraide entre les générations, à contribuer au « vieillir chez soi » et au vieillissement actif ainsi qu'à la santé globale et à la qualité de vie des individus et des communautés.

Pour en savoir plus ou pour participer au mouvement rendez-vous sur <https://espacemuni.org/programmes/participation-citoyenne/voisins-solidaires/>.

CHANGEMENT DE SIGNALISATION SUR LA RUE RÉMILLARD

À la fin du mois de juin, une nouvelle signalisation sera en place sur la rue Rémillard, afin de la rendre à sens unique, entre l'intersection de la rue Duckett à Sauvé.

Plus de détails seront communiqués dans la prochaine édition du Rassembleur.

OBTENTION DU PRIX ANNUEL DU MÉRITE PATRIMONIAL

La Municipalité des Coteaux est l'une des deux lauréates 2022 du Prix annuel du Mérite patrimonial. La qualité des actions déployées au fil des ans pour la préservation de l'édifice Laurier-Léger et le développement de sa vocation en tant que lieu culturel de qualité ont retenu l'attention des membres du jury.

Instauré en 1997, ce prix, décerné annuellement par le Musée régional et, depuis 2017, présenté en collaboration avec le Conseil des Arts et de la Culture de Vaudreuil-Soulanges, vise à souligner publiquement le travail exceptionnel d'organismes ou de personnes de Vaudreuil-Soulanges en matière de mise en valeur du patrimoine.

L'annonce et la remise officielle dudit prix, assorti d'une bourse de 500 \$, ont eu lieu au Musée régional de Vaudreuil-Soulanges, le 27 avril, dans le cadre de son assemblée générale annuelle.



Les conseillers François Deschamps, Claude Lepage et Myriam Sauvé prennent la pose avec Josiane Farand, représentante du CACVS.

Photo : Bernard Bourbonnais.

Influenza aviaire

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec sollicite la collaboration des propriétaires de volailles.

Récemment, de nombreux cas d'influenza aviaire hautement pathogène ont été signalés dans plusieurs provinces canadiennes. Dans cette optique, la surveillance du virus de l'influenza aviaire chez les oiseaux sauvages est nécessaire pour détecter rapidement la présence du virus au Québec qui pourrait entraîner des conséquences pour la santé de la volaille ou la santé humaine. La vigilance et la collaboration des propriétaires de volaille sont requises afin d'optimiser cette surveillance.

Pour ce faire, le MAPAQ invite toute personne qui remarque la présence d'oiseaux morts ou moribonds sur le territoire à les signaler en composant le **1 877 346-6763**. Il est fortement conseillé de ne pas manipuler l'oiseau en attendant les directives. Celles-ci seront transmises par téléphone pour la collecte sécuritaire de l'oiseau par un agent de la faune du gouvernement. Notez qu'il ne faut pas approcher ou toucher les oiseaux sauvages.

COLLECTE DE FONDS

Vendredi 10 juin 2022

L'Association Marie-Reine de Soulanges tiendra une activité de financement de type repas spaghetti. C'est la première collecte de fonds depuis les deux dernières années.

Dîner de 11 h 30 à 14 h
Souper de 16 h à 19 h 30

i 15 \$ par adulte | 8 \$ pour les enfants (10 ans et moins)
Pierrette Lafontaine, présidente – 450 267-9256
Yolande Parent, secrétaire – 450 371-8152
Édifice Gilles-Grenier
21, rue Prieur



SOIRÉE DANSANTE

Samedi 11 juin de 18 h à 23 h

Les Chevaliers de Colomb, conseil 3190, convie les citoyens intéressés à une soirée dansante animée par le duo musical Cécile et Richmond.

i 35 \$ par billet
Réservation au:
450 373-7409
Édifice Gilles-Grenier
21, rue Prieur



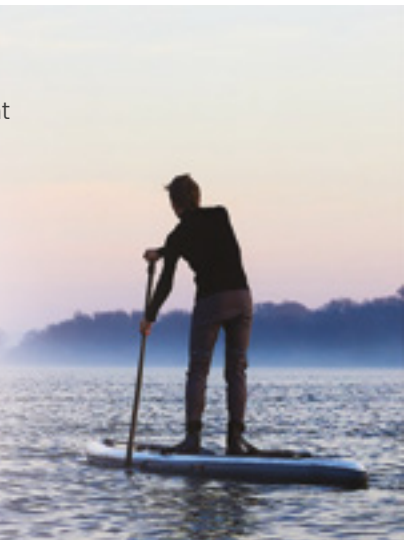
VoilOka

La Ville de Coteau-du-Lac et la Municipalité des Coteaux s'associent et annoncent fièrement leur partenariat avec l'entreprise VoilOka.

L'entreprise récréative larguera ses amarres à l'embouchure ouest du canal de Soulanges pour les saisons estivales 2022 et 2023 dès juin.

Son offre inclura la location de différents types d'embarcations nautiques ainsi que des cours d'initiation: planches à pagaie, kayaks, planches à voile, *wind wing*, surf électrique, eFoil électrique en plus de vélos électriques et de *One Wheel*.

i Les citoyen.nes des Coteaux et de Coteau-du-Lac bénéficieront d'un rabais de 25% sur tous les services et une période de réservation privilégiée leur sera offerte avant tout le monde.
Plus de détails à suivre dans le Rassembleur de juin.



Urbanisme et environnement

ÊTES-VOUS DANS UN SECTEUR OÙ S'APPLIQUE LE RÈGLEMENT SUR LE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)?

Certains secteurs de la municipalité sont couverts par un règlement sur les PIIA. Les demandes provenant de ces secteurs requièrent une information plus détaillée et un délai de traitement supplémentaire afin de s'assurer du respect des objectifs et des critères applicables du règlement dans chaque secteur. Ce règlement permet de régir les travaux de façon plus souple afin de tenir compte des particularités de chaque propriété (style architectural du bâtiment, des bâtiments environnants, implantation, aménagement paysager, etc.). Il est donc important de prévoir ses travaux dans ces secteurs puisque le délai de traitement d'une demande peut prendre jusqu'à 60 jours.



Pour connaître les objectifs et les critères du règlement sur les PIIA ou pour consulter le règlement 181 sur notre site Internet sous l'onglet Milieu de vie – Greffe – Règlements – Règlement d'urbanisme

Permis ou non?

Avec le début du printemps viennent les projets de construction de toute taille. Avant d'effectuer des travaux, il est toutefois important d'obtenir un permis de construction dans les cas suivants:

- construire, transformer, agrandir ou additionner un bâtiment;
- changer l'usage ou la destination d'un immeuble ou d'une partie de celui-ci;
- réparer une construction;
- déplacer ou démolir une construction ou une partie de celle-ci;
- installer ou modifier toute enseigne;
- aménager un stationnement;
- procéder à l'aménagement d'espaces verts et à la plantation d'arbres et d'arbustes (minimum requis seulement);
- procéder à tout ouvrage, à toutes constructions sur la rive ou le littoral;
- aménager une piscine;
- procéder au remplacement et à l'enlèvement d'une piscine;
- aménager un usage accessoire ou un usage temporaire;
- installer une antenne, une tour de transmission de télécommunication ou une thermopompe.



Consultez le site Web pour consulter la liste des travaux qui ne requièrent pas l'obtention d'un permis de construction.

DÉFI PISSENLIT



Plusieurs municipalités, adhèrent cette année au Défi pissenlit lancé par Miel et Compagnie, une entreprise apicole, afin de sensibiliser la population à l'apport vital des insectes pollinisateurs, notamment les abeilles.

Les pissenlits, qui sont les premières fleurs à éclore au printemps, représentent une source de pollen et de nectar importante pour la survie des insectes pollinisateurs après la période hivernale.

La Municipalité des Coteaux invite donc les citoyens à laisser pousser leur gazon tout le mois de mai pour protéger les abeilles.

Loisirs et culture

RESTONS ACTIFS À 50 ANS ET PLUS

Début le 27 juin 2022 (6 sem.)

Lundi – 13 h 30 à 14 h 30

Mercredi, vendredi – 9 h à 10 h

 50 ans et plus

Édifice Gilles-Grenier
21, rue Prieur

COURS DE ZUMBA FITNESS

Début le 28 juin 2022 (6 sem.)

Mardi et/ou jeudi – 19 h à 20 h

 16 ans et plus

Édifice Gilles-Grenier
21, rue Prieur

COURS D'ENTRAÎNEMENT PLEIN-AIR

Début le 6 juillet 2022 (8 sem.)

Mercredi – 18 h 15 à 19 h 15


 16 ans et plus

Édifice Gilles-Grenier
21, rue Prieur

COURS DE TENNIS AVEC ACADEMIE ML


Début le 3 juillet 2022 (8 sem.)

 Micro tennis parent-enfant
(3-4 ans) – 9 h 30 à 10 h

 Balle rouge (5-7 ans)
8 h 30 à 9 h 30

 Balle orange (8-9 ans)
10 h à 11 h

 Balle verte (10-12 ans)
11 h à 12 h 30

 Ado + (13-16 ans)
12 h 30 à 14 h

Parc Réjean-Boisvenu
139, rue Adrien-Rouleau



COURS DE NATATION

Début des cours: Semaine du 25 juin 2022

Niveaux

Étoile de mer-Canard
(Enfants de 4 à 23 mois
Parent accompagnateur)

Lundi – 11 h 20 à 11 h 50
Samedi – 10 h 45 à 11 h 15

Tortue de mer
(Enfants de 2 à 3 ans
Parent accompagnateur)

Lundi – 15 h 30 à 16 h
Samedi – 12 h à 12 h 30
Dimanche – 12 h 40 à 13 h 10

Loutre de mer
(Enfants de 3 à 6 ans
Parent accompagnateur)

Mardi – 16 h à 16 h 30
Samedi – 12 h 40 à 13 h 10
Dimanche – 11 h 20 à 11 h 50

**Poisson-Lune
et Salamandre**
(Enfants de 3 à 6 ans)

Lundi – 16 h 10 à 16 h 40
Samedi – 13 h 15 à 13 h 45

Crocodile-Baleine
(Enfants de 3 à 6 ans)

Lundi – 16 h 50 à 17 h 20
Samedi – 10 h 45 à 11 h 15

Junior 1
(Enfants 6 ans et plus)

Lundi – 17 h 20 à 17 h 50
Samedi – 10 h 10 à 10 h 40
Dimanche – 12 h à 12 h 30



Junior 2-3
(Enfants 6 ans et plus
selon les compétences)

Lundi – 10 h 45 à 11 h 15
Mardi – 16 h 40 à 17 h 10
Samedi – 11 h 20 à 11 h 50
Dimanche – 13 h 15 à
13 h 45

Junior 4-5-6
(Enfants 6 ans et plus
selon les compétences)

Lundi – 12 h à 12 h 45
Dimanche – 10 h à 10 h 45

COURS AQUAFORME ET AQUADANSE

Début des cours: Semaine du 28 juin 2022 (8 sem.)

Aquaforme 16 ans et +

Mardi – 10 h 30 à 11 h 25
Mardi – 17 h 30 à 18 h 30
Jeudi – 10 h 30 à 11 h 25

Aquadanse 14 ans et +

Jeudi – 18 h à 19 h

NOUVEAU – Aquaforme
pour nouveaux parents

Mercredi – 11 h 30 à 12 h 15



Les cours sont offerts aux résidents de la Municipalité des Coteaux et de la Ville de Coteau-du-Lac.

Inscription à compter du 1^{er} juin au Service des loisirs au :
450 267-3531, poste 232 ou, par courriel, au loisirs@les-coteaux.qc.ca.

LA PISCINE INTERMUNICIPALE

Du 18 juin au 21 août – 13 h à 19 h 30

Bain libre

Tous les jours – 13 h à 19 h 30

 Accès gratuit pour les citoyens



Visitez le site Web pour connaître les tarifs et consulter l'information complète des différentes activités.

DÉFI PIERRE LAVOIE 1 000 000 KM

SAMEDI 11 JUIN 2022

On vous invite à venir bouger en famille. Venez courir ou marcher 1, 3 ou 5 km dans les rues près du parc Audrey. Tirages de prix de participation

i Consultez l'horaire dans la section Calendrier d'événements sur notre site Internet.

Parc Audrey – 180, rue Martin

FESTIVAL NAUTIQUE

22, 23 et 24 juillet

L'été 2022 marquera le retour du Festival nautique 2^e édition.

i Les détails vous seront bientôt communiqués.

Parcs Thomas-Monro et Louis-Stanislas-Parizeau

FÊTE NATIONALE

23 et 24 juin 2022

C'est le cœur rempli de joie que nous vous informons que la Fête nationale sera de retour cette année. Pour l'occasion, nous recevrons le groupe Harmonik.

i Suivez-nous sur Facebook et le site Web pour la programmation.



EXPOSITION ÉDIFICE LAURIER-LÉGER

**Du 23 juin au 2 octobre 2022
Samedis et dimanches
de 13h à 17h**

Vous pourrez venir admirer les œuvres de différents artistes et voir l'exposition permanente « Fragments de mémoire. Les artefacts de l'Anse-aux-Bateaux », une exposition riche en histoire maritime. Les visiteurs pourront y observer plus de 100 pièces originales répertoriées.

Bibliothèque

i Places limitées

Pour les différentes activités, vous devez vous inscrire en appelant à la bibliothèque au 450 267-1414 durant les heures d'ouverture.

Nouveautés

Adultes

- La Dame de la rue des Messieurs
- L'autre moitié de soi
- La décision

Jeunesse

- Les DIY de Maélie
- La poutine bleue
- Juliette aux Bermudes



COURS DE TRICOT DU CERCLE DES FERMÈRES

**Mercredis soirs et
lundis en avant-midi**

Le Cercle des Fermières invite les personnes intéressées à assister à des cours de tricot.

i Rita Riendeau au :
450 807-8887

ou par courriel au :
pres.fed14.descoteaux@cfq.qc.ca.

HEURE DU CONTE EN PYJAMA

Mardi 28 juin de 18h15 à 19h

Les enfants de 3 à 5 ans sont invités à l'heure du conte en pyjama. L'animation comprend une histoire, un bricolage et une collation.

i Réservation obligatoire

CLUB DE LECTURE POUR ADULTES

Mercredi 15 juin de 10h à 12h

Venez discuter littérature avec le dynamique groupe du club de lecture.

i Réservation obligatoire

CLUB DE LECTURE TD

Ce Club de lecture sera de retour dès la fin des classes. Vous pourrez inscrire vos enfants de 0 à 12 ans.

CROQUE-LIVRES

Ils seront de retour dans les parcs Audrey et Réjean-Boisvenu en mai.

ACTIVITÉ LEGO

Mardi 7 et 21 juin de 18h à 19h

Les jeunes de 5 à 13 ans doivent relever un défi sur un thème précis, seul ou en équipe.

i Réservation obligatoire

DÉCOUVERTE DES THÉS

Mardi 14 juin à 18h

Julie Denis vous convie à un extraordinaire voyage des sens. Initiez-vous au plaisir des thés avec cette conférence-dégustation (apportez votre tasse).

i 16 ans et plus

Édifice Laurier-Léger
199, rue Principale



Tous les détails des activités et les modalités d'inscription se trouvent sur le site Web de la Municipalité.




SPECTACLE ACOUSTIQUE

RUDY CAYA ET JEAN-MICHEL SOUDRE

Ils performeront les plus grands succès du groupe Vilain Pingouin.

En première partie :
Félix Lepage et Pat Cadillac

Samedi 28 mai 2022 à 20 h

 Billets disponibles au Service des loisirs :
15\$ par personne
Édifice Gilles-Grenier
21, rue Prieur

Rappel

1^{er} JUIN

2^e versement de taxes

1^{er} JUIN

Collecte d'objets volumineux pour tous

21 ET 22 MAI 2022, 9 H À 17 H

À l'avant de la bibliothèque
Lucile-C.-Sauvé
65, route 338

Le Cercle de Fermière organise une vente de garage. Vous trouverez des tissus, de la laine, des articles d'art textile, etc.

AVIS PUBLIC

Sommaire du rapport de dépenses électorales d'un parti politique autorisé et des rapports d'un candidat indépendant autorisé

Balayez le code QR pour consulter l'avis public.



Municipalité des Coteaux

65, route 338
Les Coteaux (Québec) J7X 1A2

450 267-3531 | reception@les-coteaux.qc.ca
www.les-coteaux.qc.ca
 [mun.lescoteaux](https://www.facebook.com/mun.lescoteaux)

Heures d'ouverture

Horaire régulier

Lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h – 13 h à 16 h 30
Samedi et dimanche : fermé

Conception graphique

Duval design communication